

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1971)
Heft: 149

Artikel: Pas de politique anti-inflationniste
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pourrait paraître proche de l'équilibre entre l'offre et la demande. Et pourtant ce marché, qui rapporte probablement environ 8 à 9 millions de francs par an, semble sous-exploité.

Certes les autorités ne peuvent empêcher que les gens qui ont les mêmes goûts se réunissent dans un bar et que la discrimination, la sélection naturelle, quand ce n'est pas la bonne volonté du propriétaire — le plus souvent hétérosexuel — ne fasse le reste. Mais leur tolérance peut étonner, quand on la compare à la vigilance dont elles font preuve envers les publications jugées « obscènes » ou « subversives ». Pas une seule fermeture d'établissement par la police ces dernières années, à notre connaissance, plus de visites et de vérifications d'identité à Genève, par exemple, depuis trois ou quatre ans.

Pourquoi ce relatif libéralisme ? La police l'explique par sa volonté de réduire la prostitution masculine, ce qui est exact. Mais ce n'est pas la seule raison. Les bas constituent également des « ghettos » qui permettent à la fois une discrète surveillance et d'intéressantes rentrées fiscales.

Et soyons justes. Cette tolérance, même hypocrite et mercantile, représente déjà un progrès. Grâce à l'existence de ce réseau commercial, une certaine catégorie d'homosexuels peuvent rencontrer le partenaire de leur choix et parvenir ainsi à une certaine satisfaction sexuelle. Et le fait d'être réuni transforme la conscience des hommes. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette satisfaction minimale que la société concède aux homosexuels dans le « ghetto » des bars renforce le désir d'affranchissement de cette minorité, encourage sa volonté de liberté et la rend consciente de sa frustration. La révolte des homosexuels américains est née tout autant du marché sexuel des bars new-yorkais que de l'attroupement du « Forty Second Street ».

Depuis plusieurs années l'homosexualité en tant que mouvement a pignon sur rue. En Allemagne elle possède une presse, mise en vente publiquement. Aux Pays-Bas, l'Etat finance certaines organisations, notamment de consultation psychologique. En Scandinavie existe une sorte d'Internationale (World homosexual international organisation), financée par la vente d'ouvrages pornographiques qui édite des journaux en plusieurs langues, organise des campagnes d'informations auprès du public et tient des congrès annuels. Et en France, pourtant très conservatrice en matière d'émancipation sexuelle, paraît la très sérieuse revue « Arcadie ».

Le mouvement s'est parfois politisé, notamment aux Etats-Unis, où des organisations homosexuelles d'extrême-gauche collaborent avec les Noirs et les mouvements féministes pour abattre le système « bourgeois », jugé responsable de l'esclavage des Noirs, de la discrimination envers les femmes et de

la répression de l'homosexualité. 10 000 membres et sympathisants ont défilé l'an dernier dans les rues de New York.

La situation en Suisse

En Suisse il n'existe rien de semblable. A l'exception du « Club 68 », issu du « Cercle », à Zurich, et du « Club Olivier », à Genève, largement inconnu même dans les milieux intéressés, il n'existe aucune organisation sérieuse. Le journal du « Club 68 », qui porte le même nom, n'est tiré qu'en un nombre restreint d'exemplaires et il s'adresse aux membres du club plus qu'au grand public. Il n'est d'ailleurs pas mis en vente, bien que rien ne s'y oppose légalement. On cherchera en vain dans ses pages des études sérieuses sur les problèmes que pose la sexualité dans notre société. Et s'adressant à une jeunesse dépolitisée et désorientée, la revue du « Club 68 » sert de véhicule à toutes les valeurs qui sont en vogue, y compris les plus conservatrices. La seule idéologie qui s'en dégage ne va guère au-delà d'une co-existence pacifique entre la société et les homosexuels.

Encore faut-il ajouter que la tâche des responsables de ces mouvements et de cette publication est difficile. Ce n'est que très récemment que la grande presse suisse alémanique a consenti à reproduire les annonces médicales pour homosexuels de l'organisation « Atlas » à Zurich, qui dispense des consultations psychologiques gratuites pour ceux qui en éprouvent le besoin. Et le « Zürcher Student » pour sa part, que l'on aurait cru plus ouvert, vu son public, se refuse toujours à faire paraître l'avis en question.

En Suisse, à part une petite minorité active, mais qui se contente de lutter pour la coexistence pacifique et le maintien de l'ordre social, et une masse grandissante, mais amorphe, qui hante les bars et les établissements connus des initiés, la majorité des homosexuels, surtout d'âge mûr, se heurte à l'intolérance et au mépris de la société, c'est-à-dire des lois et du public, et vit dans la frustration de ses désirs. Cette situation est identique, mais aggravée encore, pour la femme homosexuelle. Car malgré le relatif libéralisme affiché envers l'homosexualité féminine, libéralisme né du mépris très répandu envers le plaisir de la femme, cette dernière trouve difficilement des établissements où elle pourrait faire des rencontres. Adhérents des clubs et lecteurs de la presse homosexuelle se recrutent avant tout parmi des hommes. Seul aux Etats-Unis les femmes disposent de leurs propres organisations et de leur presse.

Il n'est pas jusqu'à la psychiatrie qui ne contribue de toute son autorité scientifique et institutionnelle à renforcer la normalité hétérosexuelle qui inspire l'attitude du public et justifie la répression. Rares en

effet sont les médecins qui, en Suisse, s'efforcent de guérir les symptômes névrotiques de leurs patients en leur conseillant une pratique libérée de toute inhibition. Or les cas de réussite dans la thérapie de transformation sont négligeables — de l'ordre de 2 à 10 % — et ils coûtent cher en temps et en argent. Et, de toutes façons ils aboutissent au même résultat qu'un traitement basé sur l'acceptation de l'homosexualité, à savoir la satisfaction orgasmique, mais avec un partenaire qui est du sexe opposé au lieu d'être du même sexe. On peut donc se demander si, dans la pratique psychiatrique actuelle, la stabilité des normes sexuelles de la société ne l'emporte pas en général sur le bien-être du « malade ».

Sexualité et démocratie

L'origine de l'homosexualité est encore aujourd'hui une question controversée. Cependant une certaine convergence paraît s'établir, malgré la diversité des points de vue, sur le rôle du milieu dans le développement de l'enfant, y compris de sa sexualité. La sexualité ne serait donc normale ou pathologique qu'en fonction des normes sociales, puisqu'elle apparaît en grande partie comme le produit des formes économiques et sociales, notamment de la famille, comme le prouvent des exemples historiques puisés dans l'histoire grecque ou arabe pour ne citer que des cas évidents. Mais ces normes sociales doivent rendre compte de leur rationalité. Est-il rationnel de réprimer l'hétérosexualité chez le jeune enfant ou de réprimer l'homosexualité chez l'adolescent ou l'adulte ? A cette question, la société ne peut répondre en déchargeant sa responsabilité sur le dos de la « Nature » ou sur celui des victimes. En outre, quelle que soit l'explication que l'on donne à l'homosexualité, génétique, hormonale, psychologique ou sociale, la répression de ce phénomène est-elle du seul domaine de la société ? On peut donc s'attendre à ce que cette dernière justifie son attitude, ou alors qu'elle la modifie.

La démocratie ne se caractérise pas seulement par la séparation des pouvoirs, par la reconnaissance du droit de grève, ou par le socialisme auquel nous parviendrons peut-être un jour, même si nous devons emprunter pour cela des voies différentes de celles que Marx avait imaginées. La démocratie, véritable essence de toute société humaine digne de ce nom, signifie l'élargissement continu et progressif des droits de l'homme, suivant les possibilités offertes par le développement historique. En ce sens, la liberté dont peuvent jouir les homosexuels dans une société est la mesure de la liberté sexuelle tout court, puisque malgré le libéralisme des lois, la répression sociale qui frappe les premiers n'est qu'un aspect de celle qui pèse sur la majorité hétérosexuelle.

de ne pas faire payer l'utilisation du terrain public à son prix coûtant. La diminution immédiate du trafic automobile qui en résulterait, liée à l'amélioration des transports en commun, permettrait une meilleure fluidité de la circulation. La situation financière de l'Etat s'en trouverait améliorée et du même coup renversée la tendance qui nous entraîne vers une paralysie graduelle non seulement de la circulation, mais de la vie urbaine.

Une option courageuse

Une telle évolution est conforme aux intérêts de tous. Elle n'en est pas moins difficile à réaliser. Car l'opinion publique considère l'automobile comme un besoin prioritaire. D'un moyen de transport particulièrement souple, la publicité des fabricants de voitures (et, en Suisse, l'action particulièrement néfaste en ce domaine des associations d'automobilistes) en a fait une nécessité sociale, voire vitale. Pourtant un certain retournement commence à se dessiner dans l'opinion de beaucoup, conscients de

l'esclavage de la voiture. Le moment est donc peut-être venu de songer à une politique des transports en commun réellement à la mesure des besoins et de l'avenir de nos cités suisses, en laissant aux générations à venir les rêves plus ambitieux encore des transports souterrains, etc...

Le problème n'est au départ ni financier, ni technique, mais politique. Se trouvera-t-il des hommes et des partis décidés à courir le risque de l'impopularité pour sauver nos villes ? Cela n'est pas certain.

A nos abonnés

La grande majorité a réglé le montant de l'abonnement 1971. Nous les en remercions.

Quelques retardataires n'ont pas encore inséré notre bulletin vert dans la liste de leurs paiements de fin de mois.

Le prix d'abonnement de D.P. n'a pas varié depuis 1963 : 12 francs pour vingt numéros.

Pensez-y !

Pas de politique anti-inflationniste

La politique ne serait-elle qu'une affaire de psychologie ? Voyez M. Celio. Il n'a pas d'instruments à disposition pour lutter contre l'inflation. Il le dit. Mais désamorce aussitôt les protestations futures en annonçant une hausse probable des prix entre six et sept pour cent.

Surviennent les hausses : 5,8 % à fin janvier, 6,2 % à fin février, 6,7 % à fin mars. Quelques journaux notent que la flambée s'intensifie. Mais les milieux économiques et politiques ne protestent pas, du moins pas assez pour être pris au sérieux.

La bourgeoisie suisse peut être satisfaite : il lui a suffi d'accepter la généralisation de l'indexation des salaires pour démobiler l'opinion publique sur le thème de la lutte contre l'inflation. Pourtant il s'agit là d'un domaine où le capitalisme occidental est particulièrement vulnérable.